

Evaluation d'incidence Natura 2000

Projet de raccordement de l'île de Tatihou en fibre optique - Saint-Vaast La Hougue

Ref: 50-2022-00039

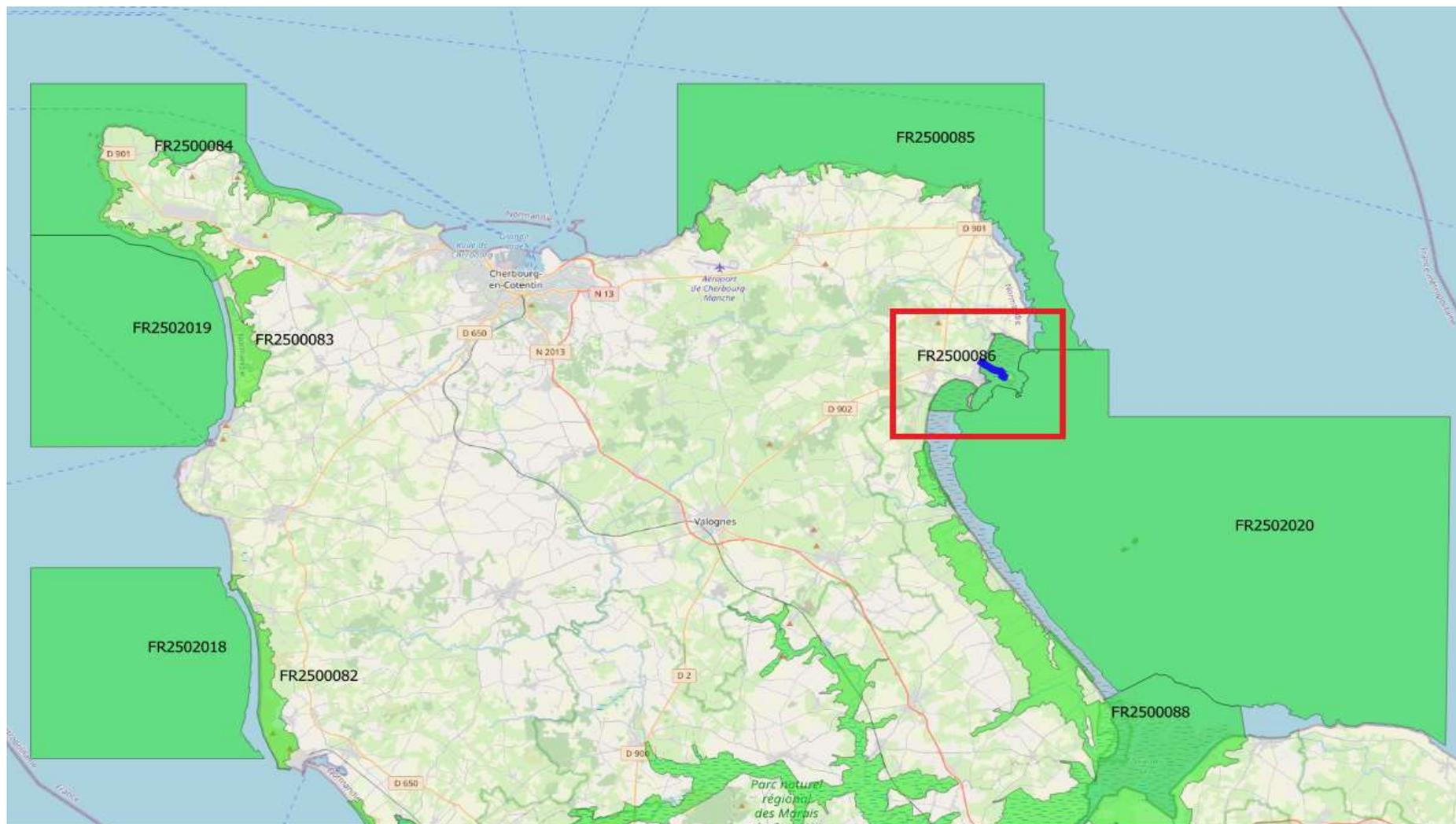


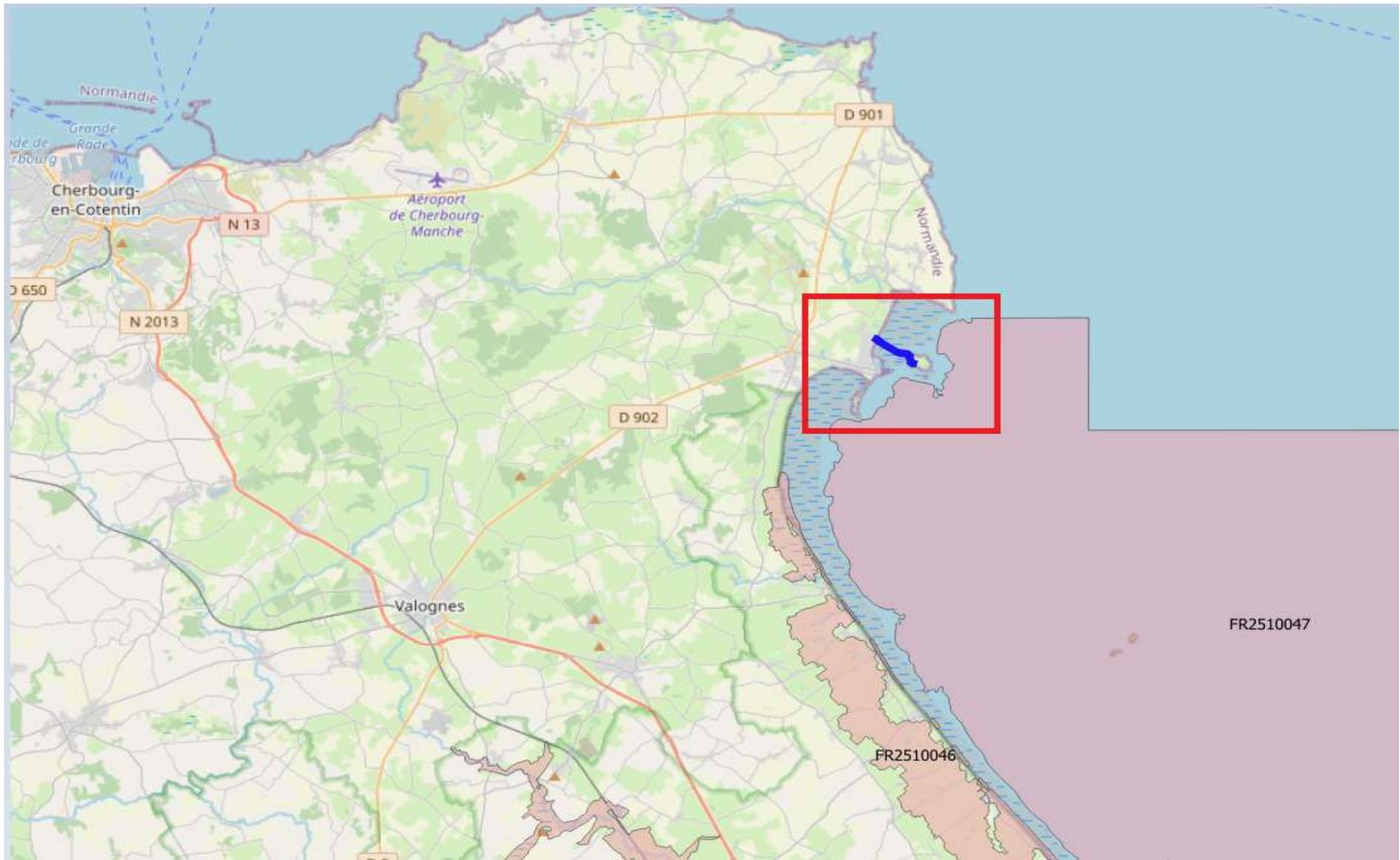
Le projet consiste à pouvoir raccorder l'île de Tatihou au continent aux réseaux fibres optiques afin de pouvoir bénéficier d'un réseau suffisamment dimensionné face au besoin de l'île. Pour pouvoir réaliser cette connexion nous serons contraints d'effectuer des travaux de génie civil entre Saint-Vaast La Hougue et l'île de Tatihou (image 1.1; 1.2; 1.3). Il s'agira d'effectuer une tranchée matérialisée en bleu sur la représentation ci-dessous avec la pose de trois fourreaux en PEHD d'un diamètre de 40 mm, matériaux régulièrement utilisés pour la distribution d'eau potable, recyclable avec une durée de vie estimée à environ 100 ans (voir Annexe 19 dossier cas par cas). L'un des fourreaux permettra de poser un câble de fibre optique matérialisé en vert sur (l'image 1.4) ci-dessous. Celui-ci aura comme point de départ la chambre présente sur la route départementale n°1 et comme point d'arrivée le bâtiment (image 1.4 Zoom de l'île) en empruntant les infrastructures déjà existantes sur l'île.

Concernant la méthode de travail, un sondage sera réalisé avant de commencer à l'aide d'une méthode douce qui consistera à sonder le sol en profondeur afin d'évaluer si des obstacles durs sont présents comme d'éventuels récifs non-visibles en surface. Les travaux seront réalisés à l'aide d'une trancheuse pour la traversée sur le Run et des petits engins sur l'île de Tatihou. Les profondeurs de tranchées se situeront entre 0.8 M et 1,5 M sur une largeur maximum de 0,45 M, la faible largeur de la tranchée permettra ainsi de rendre maniable le tracé afin d'éviter d'éventuels habitats non visibles en surface.

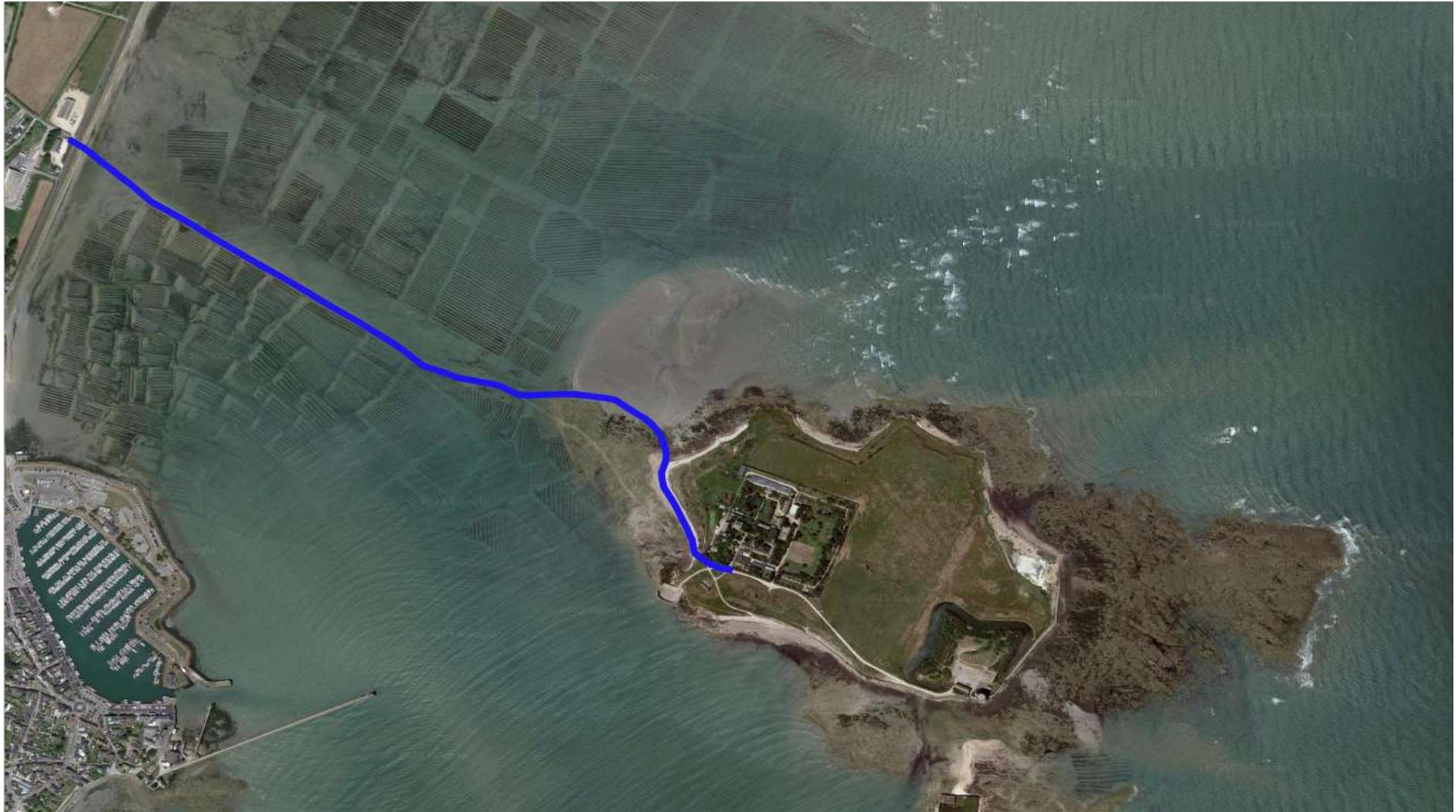
Avant, pendant et après les travaux, un prélèvement du sol et une analyse de l'eau seront effectués afin d'éviter tous risques sanitaires. L'exploitation du câble une fois celui-ci posé n'entraînera aucune conséquence sur l'environnement puisque celui-ci n'émet aucun champ électromagnétique.

1.1-Localisation du projet avec les différents site a proximité: FR2500086; FR2502020; et FR2510047 baie de seine





1.3-Emprise et tracé définitif des travaux de génie civil - vue satellite



1.4-Tracé du câble en vert qui passera dans l'un des 3 nouveaux fourreaux posés et l'infrastructures déjà existante sur l'île



- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolation, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- Conservation : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- Evaluation globale : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

Code	Types d'habitats Images	PF	Évaluation du site			Impact par le tracé des travaux			Mesures envisagées				
			Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C				OUI	NON	Peut-etre	
						A B C D	Superficie relative	Conservation					Évaluation globale
				Représentativité									
1140	 <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		468,6 -55%		M	A	A	C	C	X			Les travaux réalisés seront d'une très faible largeur et emprunteront essentiellement le Run sauf en début pour la plage de Saint-Vaast la Hougue sur une distance d'environ 145M et l'arrivée sur l'île sur une distance d'environ 150m pour rejoindre la chambre déjà existante.L'impact sur ce type d'habitat sera extrêmement limité, le Run pourrait être effectivement considéré comme un habitat naturel, mais le fait de remblayer celui-ci de l'ordre de 200 a 400 tonnes par an et le passage de divers véhicules sur cet itinéraire permettent difficilement l'installation de la biodiversité.
1170	 <i>Récifs</i>		153,36 -18%		P	C	A	B	C			X	Les récifs seront à éviter, mais la découverte sous le sable est possible au moment de la réalisation des travaux pour les récifs 1170-2. Il a donc été décidé avec l'entreprise d'effectuer des sondages non-agressifs par détection Georadar ce qui nous permettra d'avoir la représentation du sous sol, avant les travaux et ainsi pouvoir adapter le tracé de la tranchée ou de faire un forage dirigé en dessous des rochers si le passage s'avère impossible sans détériorer ce type d'habitat.
1210	 <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		8,52 -1%		P	C	C	C	C			X	Cette végétation sera effectivement peut-être présente sur les abords du tracé, mais l'itinéraire emprunté est actuellement régulièrement utilisé par de nombreux véhicules, l'entreprise fera le nécessaire pour les éviter. Des balisages l'imitant la zone de circulation seront mis en place afin de protéger au maximum la biodiversité mais il nous est impossible à ce jour, d'évaluer quelle sera l'emprise de ce type de végétation au moment des travaux. Le fait d'effectuer ces travaux pendant la période automnale permettrait de limiter d'avantage l'impact.
1220	 <i>Végétation vivace des rivages de galets</i>		8,52 -1%		P	C	C	C	C			X	

Types d'habitats		Évaluation du site								Impact par le tracé des travaux			Mesures envisagées
Code	Images	PF	Superficie	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C			OUI	NON	Peut-être	
			(ha)			Représent- ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale				
			(% de couverture)										
2110			8,52										
<i>Dunes mobiles embryonnaires</i>			-1%		P	C	C	C	C		X		
2120			8,52										
<i>Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)</i>			-1%		P	C	C	C	C		X		

Habitats FR2500086

•Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

•Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.

•Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

•Motivation : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

Espèce		Population présente sur le site				Annexe Dir. Hab.		Motivation				Impact sur le tracé des travaux			Mesures envisagées		
Groupe	Code	Nom scientifique	Images	Taille		Unité	Cat.	IV	V	Autres catégories				OUI		NON	Peut-être
				Min	Max					C	R	V	P				
B		Somateria mollissima				i	P				X				X		La période des travaux en automne aura aucun impact sur la nidification ainsi que la reproduction . Le bruit des engins de travaux sera sensiblement similaire à celui de la navette ou de ceux des tracteurs ostreicoles néanmoins il évitera aux oiseaux de s'approcher, malgré tout une surveillance sera demandée à l'entreprise.
B		Haematopus ostralegus				i	P				X				X		La période des travaux en automne n'aura aucun impact sur la nidification ainsi que la reproduction. Le bruit des engins de travaux sera sensiblement similaire à celui de la navette ou de ceux des tracteurs ostreicoles néanmoins il évitera aux oiseaux de s'approcher, malgré tout une surveillance sera demandée à l'entreprise.
I		Nucella lapillus				i	P								X		Cette espèce de mollusques ne sera pas impactée puisqu'elle vie normalement sur les récifs infralittoraux , en mode exposé ou en mode abrité, le tracé ne rencontrera pas ce type de récifs il n'y aura donc aucun impact sur cette espèce.
P		Fucus ceranoides				i	P							X		X	Si nous rencontrons cette végétation, l'entreprise fera le nécessaire pour les déplacer en dehors de la zone des travaux, mais il nous est impossible à ce jour, d'évaluer quelle sera l'emprise de ce type de végétation au moment des travaux, du fait des marées successives .
I		Ostrea edulis				i	P									X	Cette huître sauvage est présente à Tathiou, mais le conservatoire du littoral a précisé son absence sur le Run ainsi que dans les abords immédiats des travaux à réaliser .

Espèce			Population présente sur le site				Annexe Dir. Hab.		Motivation				Impact sur le tracé des travaux			Mesures envisagées		
Groupe	Code	Nom scientifique	Images	Taille		Unité	Cat. C R V P	IV	V	A	B	Autres catégories		D	OUI		NON	Peut-être
				Min	Max							C	D					
P		Leymus arenarius				i	P							X		X		Cette végétation ne sera pas impactée puisqu'elle n'est pas présente sur le secteur des travaux.
P		Polygonum maritimum				i	P							X		X		Cette végétation ne sera pas impactée puisqu'elle n'est pas présente sur le secteur des travaux.
P		Spartina maritima				i	P							X		X		Cette végétation ne sera pas impactée puisqu'elle n'est pas présente sur le secteur des travaux.
P		Suaeda vera				i	P							X		X		Cette végétation ne sera pas impactée puisqu'elle n'est pas présente sur le secteur des travaux.
P		Zostera noltei				i	P							X		X		Cette végétation ne sera pas impactée puisqu'elle n'est pas présente sur le secteur des travaux.

Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

•Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

•Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfeales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.

•Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

•Motivation : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site				Impact sur le tracé des travaux			Mesures envisagées		
Groupe	Code	Nom scientifique	Image	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D Pop.	Cons.	A B C		Glob.	OUI		NON	Peut-être
					Min	Max						Isol.						
F	1095	Petromyzon marinus		C			i	R	P	D						X		Les travaux seront réalisés pendant la marée basse et sur le RUN, il est peu probable de rencontrer ce type de poisson qui vit en zone non émergée.
F	1106	Salmo salar		C			i	C	M	B	B	C	C			X		Les travaux seront réalisés pendant la marée basse et sur le RUN, il est peu probable de rencontrer ce type de poisson qui vit en zone non émergée.

Plan de zone du Balisage pendant les travaux sur l'île



Conclusion du projet et impact

Le tracé indiqué dans ce document a fait l'objet d'une analyse géo-radar, celui-ci a été rendu définitif puisqu'il présente le moins de risque pour la biodiversité. Cette étude sur les habitats et les espèces se trouvant sur le site, a été réalisée en relation avec Manche Numérique et le conservatoire du littoral dans le but de limiter au maximum les impacts sur la zone FR2500086 et ne fait pas apparaître de risque pour les zones FR 2502020 et 2510047 comme constaté sur les cartes.

Par ailleurs, l'étude approfondie du tracé en amont des travaux, le délai court d'intervention, les analyses d'eau et de sable qui sont prévus ainsi que la méthode de travail incluant le recouvrement immédiat pendant la marée basse, limite considérablement la dispersion des sédiments et les impacts sur l'environnement. Il reste à ce jour à déterminer la date exacte la plus propice pendant la période automnale pour réaliser ces travaux.